

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Les rues et les maisons de Paris d'après les résultats du cadastre révisé

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 31-46

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__31_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LES RUES ET LES MAISONS DE PARIS D'APRÈS LES RÉSULTATS
DU CADASTRE REVISÉ.

I. Résultats d'ensemble. — Chaque année, le *Bulletin municipal de Statistique*, dont la création remonte à 1865, s'enrichit de documents nouveaux et il y a lieu d'espérer, grâce aux efforts soutenus de la commission municipale de statistique qui, depuis un an, s'occupe d'améliorer ce service, que la préfecture de la Seine pourra prochainement mettre à la disposition du public un *Annuaire* qui contiendra le relevé méthodique des immenses richesses statistiques que possède la capitale et qui, jusqu'à ce jour, restaient enfouies dans les cartons.

En attendant, les rédacteurs du *Bulletin* ont profité des récents travaux accomplis en vue de la révision du cadastre, et nous trouvons dans le bulletin récapitulatif de l'année 1878, qui vient de paraître, un certain nombre de tableaux numériques qui se rapportent à la superficie territoriale et aux maisons de Paris, ainsi qu'aux locaux affectés à l'industrie ou à l'habitation, avec l'évaluation de leur valeur respective. D'autres tableaux font connaître l'état des voies publiques plantées ou non plantées ainsi que le nombre et la nature des égouts destinés à assainir les divers quartiers.

Il ne sera pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails à ce sujet, et d'examiner dans quelle mesure l'agglomération des maisons, et enfin la répartition des voies publiques et de leurs égouts, et mieux encore l'état des maisons influent sur l'état hygiénique de la capitale. Les comparaisons que nous aurons à établir entre les vingt arrondissements dont Paris se compose nous amèneront à jeter quelque lumière sur cette importante question, mais il importe, au préalable, d'entrer dans quelques considérations générales sur la ville prise dans son ensemble. Ces résultats moyens nous aideront à mesurer les excentricités qu'il y aura lieu de signaler.

On sait que Paris s'étend, depuis 1860, jusqu'à la limite extrême du glacis de l'enceinte des fortifications. Cette ligne a une longueur de 34,530 mètres. Mais il semble préférable de considérer comme formant le tracé du périmètre de la cité, la route militaire, dont le développement, presque circulaire, est de 33,330 mètres, avec des diamètres de 8,830 mètres du nord au sud et de 11,800 mètres du sud-ouest au nord-ouest.

La superficie totale comprise dans ce périmètre est de 7,802 hectares.

D'après les données du cadastre revisé, cette superficie se subdivise ainsi qu'il suit :

SUPERFICIE COLLECTIVE.	Hectares.	
Voie publique (rues, places, boulevards, etc)	1,451	18.6 p. 100.
Squares et jardins publics	177	2.3 —
Cimetières (<i>intra muros</i>)	94	1.2 —
Seine entre les parapets	222	2.9 —
PROPRIÉTÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES	5,858	75.0 —
	7,802	100.0

Savoir : 25 p. 100 pour la superficie collective, et 75 p. 100 pour la superficie réservée à la propriété publique ou privée.

Sous le nom de propriétés publiques et privées, on a compris les bâtiments publics, les maisons et usines, ainsi que les cultures diverses, jardins de plaisance, terrains vagues, etc.

Les documents réunis jusqu'à ce jour ne permettent pas encore de fournir des renseignements précis sur la contenance des terrains occupés aujourd'hui par les maisons ou îlots de construction. Toutefois, on peut admettre, d'après les calculs des ingénieurs de la ville, que la superficie des bâtiments et constructions est de 4,628 hectares, et celle des jardins, terrains vagues, de 1,230 hectares.

Le dernier recensement officiel, effectué en décembre 1876, porte la population de Paris à 1,988,806 âmes. Il en résulte que, par rapport au territoire total, il y a actuellement 208 habitants par hectare. Il y en a 362 par rapport à la superficie disponible et 340 par rapport à la superficie bâtie.

Les voies publiques, rues, avenues et boulevards de Paris, abstraction faite des voies, cités, passages privés, dont il n'est point question ici, ont une longueur cumulée de 876,835 mètres, dont 204,563 mètres sont plantés, et 672,272 mètres restent sans plantations. Ajoutons que la superficie des voies publiques étant de 14,506,465 mètres carrés, la largeur moyenne des voies se trouve portée à 16 $\frac{1}{2}$ mètres.

Le tableau suivant fait connaître dans quelle proportion les égouts, soit collecteurs, soit ordinaires, se répartissent entre les deux genres de voies, plantées ou non plantées :

VOIES.	LONGUEUR des voies.	LONGUEUR DES ÉGOUTS		
		collecteurs.	ordinaires.	Total.
Plantées	204,563	33,544	167,632	201,173
Non plantées	672,272	27,689	342,697	370,386
Total	876,835	61,230	510,329	571,559

On conclut de ces chiffres que la longueur des égouts est presque équivalente à celle de la voie publique dans les avenues ou boulevards plantés; tandis qu'elle ne forme que les 55 centièmes de la longueur totale dans les voies non plantées. On remarquera également que les voies plantées sont proportionnellement bien plus riches en collecteurs.

En résumé, la longueur totale des égouts forme les 65 centièmes de la longueur totale de la voie publique, mais comme il y a 88,722 mètres de voie qui sont pourvus d'un double égout, il reste 482,838 mètres d'égouts pour une longueur de voie de 876,835 mètres, soit une proportion de 0.55. Il y aurait donc 45 p. 100 d'égouts à faire pour arriver au total de la voie publique.

Si nous passons aux maisons, nous trouvons que, d'après les résultats du cadastre récemment révisé, leur nombre est, pour la capitale entière, de 74,740, sans compter les bâtiments publics ou affectés à des services publics non productifs. D'après cela, il y aurait un peu moins de 10 maisons (9.58) par hectare, et 16 maisons (16,14) par hectare de territoire occupé par des constructions. En même temps, la superficie moyenne d'une maison serait d'environ 613 mètres carrés.

Ces 74,740 maisons contiennent 1,022,539 locaux distincts, dont 337,587 (environ le tiers) sont livrés à l'industrie, et 684,952 servent à l'habitation. En rapprochant ces chiffres de l'effectif de la population, qui est, comme on l'a vu, de 1,988,806 habitants, on trouve que chaque maison contient en moyenne 27 habi-

tants (26,6), et chaque local consacré à l'habitation, un peu moins de 3 individus (2,9).

La valeur locative des locaux, dont il vient d'être fait mention, est estimée à 579,887,641 fr., savoir : 247,969,537 fr. pour les locaux industriels et 331,918,104 pour les locaux consacrés à l'habitation ; la valeur moyenne d'une location serait donc de 567 fr., savoir : 735 fr. pour les locaux industriels et 485 fr. seulement pour les locaux d'habitation.

Par catégorie de prix, ces derniers locaux (ceux qui servent à l'habitation) se décomposent ainsi :

Nombre des locaux d'habitation.	}	Au-dessous de 300 fr.	468,641	68.5	p. 100.
		De 300 à 500 fr.	74,360	10.8	—
		De 500 à 750 fr.	61,083	8.9	—
		De 750 à 1,000 fr.	21,147	3.1	—
		De 1,000 à 1,250 fr.	17,202	2.5	—
		De 1,250 à 1,500 fr.	6,198	0.9	—
		De 1,500 à 3,000 fr.	21,453	3.2	—
		De 3,000 à 6,000 fr.	9,985	1.4	—
		De 6,000 à 10,000 fr.	3,049	0.4	—
		De 10,000 à 20,000 fr.	1,413	0.2	—
De 20,000 et au-dessus.	421	0.1	—		
		684,952	100.0		

Il résulte de ce tableau que plus des deux tiers des locaux d'habitation ont une valeur locative de moins de 300 fr. ; on s'explique ainsi le peu d'élévation de la valeur moyenne de ces locaux.

Il s'agit maintenant de savoir dans quelle mesure les divers arrondissements s'éloignent ou se rapprochent des résultats moyens que nous venons de poser. Les trois tableaux ci-après, où nous avons rassemblé pour chacun d'eux les données particulières qui les concernent, serviront de base aux recherches que nous nous sommes proposé de faire à ce sujet.

II. Résultats par arrondissement.

1° Décomposition de la superficie de Paris (en hectares).

ARRONDISSEMENTS.	VOIE publique.	SQUARES et jardins.	CIMES- TIÈRES.	SEINE.	SUPERFICIE bâtie ou propre à bâtir.	SUPERFICIE totale.
1. Louvre	46	31	»	20	93	190
2. Bourse	25	1	»	»	71	97.50
3. Temple	28	1	»	»	86	116
4. Hôtel-de-Ville	38	3	»	24	91	156.50
5. Panthéon	54	24	»	11	160	249
6. Luxembourg	45	27	»	4	135	211
7. Palais-Bourbon	100	2	»	26	275	403
8. Élysée	117	21	»	11	232	381
9. Opéra	51	1	»	»	161	213
10. Enclos Saint-Laurent	62	»	»	»	224	286
11. Popincourt	71	1	»	»	289	361
12. Reuilly	104	»	1	29	404	568
13. Gobelins	92	»	»	29	506	625
14. Observatoire	80	16	18	»	350	464
15. Vaugirard	89	3	2	33	594	721
16. Passy	136	20	3	36	514	709
17. Batignolles-Monceau.	106	2	»	»	337	445
18. Buttes-Montmartre . .	84	1	21	»	413	519
19. Buttes-Chaumont . .	64	23	2	»	477	566
20. Ménilmontant	58	»	47	»	416	521
Paris	1,450	177	74	221	5,858	7,802.00

2^e Longueur des rues et des égouts de Paris en 1877.

nos des arron- dis- sements.	POPULA- TION.	SURFACE		LONGUEUR DES RUES, AVENUES et boulevards			LONGUEUR DES ÉGOUTS		
		totale.	bâtie ou propre à bâtir.	plantés.	non plantés.	Total.	sous voies plantés.	sous voies non plantés.	Total.
1 ^{er}	74,898	190	93	3,631	24,340	27,971	3,778	17,943	21,721
2 ^e	77,768	97.50	71	1,978	19,954	21,932	3,261	12,441	15,702
3 ^e	90,797	116	86	3,061	20,357	23,418	6,275	14,737	21,012
4 ^e	98,293	156.50	91	4,899	26,002	30,901	6,753	10,457	17,210
5 ^e	104,373	249	160	7,063	33,943	41,006	11,350	20,845	32,195
6 ^e	97,631	214	135	4,087	27,862	31,949	3,779	14,620	18,399
7 ^e	83,672	403	275	12,168	23,764	35,932	14,843	15,130	29,973
8 ^e	83,993	381	232	15,162	41,726	56,888	20,418	33,479	53,897
9 ^e	115,689	213	161	4,400	35,992	37,392	2,477	28,904	31,381
10 ^e	142,964	286	224	4,374	32,635	37,009	7,392	20,774	28,166
11 ^e	182,287	361	289	7,351	50,911	58,262	13,606	18,897	32,503
12 ^e	93,537	568	434	15,261	33,257	48,518	10,416	12,466	22,882
13 ^e	72,203	625	506	17,478	30,985	48,463	7,803	9,747	17,550
14 ^e	75,427	464	350	14,226	29,202	43,428	8,198	11,910	20,108
15 ^e	78,579	721	594	10,601	48,029	58,630	2,800	22,622	25,422
16 ^e	51,299	709	514	28,406	49,310	77,716	21,122	28,758	49,880
17 ^e	116,682	445	337	17,383	37,073	54,456	19,069	27,878	46,947
18 ^e	153,264	519	413	11,617	42,189	53,806	12,625	17,291	29,916
19 ^e	98,367	566	477	12,346	42,023	54,369	13,745	17,635	31,380
20 ^e	400,083	521	416	12,071	42,718	54,789	11,461	13,824	25,285
Paris .	1,988,806	7,802	5,858	204,563	672,272	876,835	201,173	370,386	571,559

Longueur des égouts, déduction faite des longueurs à double égout.

Arrondis- sements.	Longueur totale.	Longueur double à déduire.	Reste.	Arrondis- sements.	Longueur totale.	Longueur double à déduire.	Reste.
1 ^{er}	21,721	4,201	17,520	11 ^e	32,503	6,912	25,591
2 ^e	15,702	1,559	14,143	12 ^e	22,842	2,654	20,188
3 ^e	21,012	3,793	17,219	13 ^e	17,550	3,079	14,471
4 ^e	17,210	2,484	14,726	14 ^e	20,138	1,839	18,299
5 ^e	32,195	6,859	25,336	15 ^e	25,422	"	25,422
6 ^e	18,399	1,978	16,421	16 ^e	49,880	7,030	42,850
7 ^e	29,973	4,975	24,998	17 ^e	46,947	7,913	39,034
8 ^e	53,897	10,982	42,915	18 ^e	29,916	4,934	24,982
9 ^e	31,381	4,641	26,740	19 ^e	31,390	5,049	26,340
10 ^e	28,166	5,438	22,728	20 ^e	25,285	3,130	22,155
					571,559	88,721	482,838

3^e Nombre de maisons, locaux industriels et d'habitation ; valeur locative de ces locaux.

ARRONDISSE- MENTS.	NOMBRE de maisons.	NOMBRE DES LOCAUX CONSACRÉS			ÉVALUATION DES LOCAUX CONSACRÉS		
		à l'industrie.	à l'habitation.	Total.	à l'industrie.	à l'habitation.	Total.
1 ^{er}	2,173	15,827	23,012	38,839	23,226,855	17,395,175	40,622,030
2 ^e	2,304	19,277	24,927	44,204	35,640,705	16,392,390	52,033,095
3 ^e	2,380	18,211	31,809	50,020	18,645,650	14,186,440	32,832,090
4 ^e	2,384	14,423	32,098	46,521	11,063,005	12,789,875	23,852,880
5 ^e	3,127	21,009	34,910	55,919	7,921,525	12,432,885	20,354,410
6 ^e	2,697	18,728	31,139	49,867	9,809,970	17,513,510	27,323,480
7 ^e	2,402	10,488	26,100	36,588	5,226,295	20,762,695	25,988,990
8 ^e	3,347	15,340	23,279	38,619	13,498,540	51,118,580	64,617,120
9 ^e	3,451	17,058	41,525	58,583	28,303,340	44,253,540	72,556,930
10 ^e	3,671	21,163	53,152	74,315	22,031,445	25,016,955	47,048,400
11 ^e	5,397	27,040	67,599	94,639	16,686,130	18,751,910	35,438,040
12 ^e	3,864	19,940	31,177	51,117	9,553,180	7,619,695	17,172,875
13 ^e	3,796	12,175	26,291	38,466	4,649,033	4,665,864	9,314,897
14 ^e	4,273	13,029	27,082	40,111	4,070,976	6,032,365	10,103,341
15 ^e	5,034	15,575	28,472	44,047	5,444,146	6,017,325	11,461,471
16 ^e	4,117	9,155	16,012	25,167	3,969,537	13,841,920	17,811,457
17 ^e	4,918	15,688	41,499	57,187	7,235,636	14,806,625	22,042,261
18 ^e	6,014	21,523	53,931	75,454	8,391,277	13,876,240	22,267,517
19 ^e	4,007	17,013	34,439	51,452	8,250,199	7,410,305	15,660,504
20 ^e	5,384	14,925	36,499	51,424	4,351,933	6,913,810	11,265,743
Totaux .	74,740	337,587	684,952	1,022,539	247,969,537	331,918,104	579,887,641

Nous avons à présent tous les chiffres qu'il nous faut pour notre étude par arrondissement. Revenant sur nos pas, nous allons essayer de déterminer la situation que chacun d'eux occupe aux divers points de vue que nous avons fait ressortir plus haut.

III. Division du territoire. — Si l'on considère d'abord la superficie de Paris, il y a lieu de rappeler que la voie publique en occupe les 19 centièmes, les squares et cimetières, les 3 centièmes; c'est également les 3 centièmes qu'occupe la Seine : il reste donc 75 p. 100 de la surface pour le sol réservé aux propriétés de tout ordre, terrains vagues compris.

Le tableau suivant indique comment cette répartition varie dans les divers arrondissements.

ARRON- DISSE- MENTS.	RÉPARTITION P. 100 DE LA SUPERFICIE CONSACRÉE				HABITANTS pour un hectare de surface disponible.	POPULATION spécifique totale.
	à la voie pu- blique.	aux squares, cimetières et jardins.	Seine.	Surface dispo- nible.		
1 ^{er}	24	16	11	49	773	378
2 ^e	26	1	»	73	1,095	798
3 ^e	24	1	»	75	1,056	783
4 ^e	25	2	15	58	1,081	628
5 ^e	22	10	4	64	652	415
6 ^e	21	13	2	64	723	463
7 ^e	25	1	6	68	304	208
8 ^e	31	6	3	60	362	220
9 ^e	24	»	»	76	719	543
10 ^e	22	»	»	78	634	500
11 ^e	20	»	»	80	631	505
12 ^e	18	1	5	76	215	165
13 ^e	15	»	4	81	143	115
14 ^e	17	8	»	75	215	163
15 ^e	12	1	5	82	132	109
16 ^e	19	3	5	73	100	72
17 ^e	24	»	»	76	346	262
18 ^e	16	4	»	80	371	295
19 ^e	11	5	»	84	206	174
20 ^e	11	9	»	80	241	192
	19	3	3	75	340	255

100

En ce qui concerne l'étendue de la voie publique, c'est le 8^e arrondissement, celui de l'Élysée, qui est de beaucoup le plus favorisé; dans la plupart des arrondissements de l'ancien Paris, la voie publique occupe à peu près la même superficie proportionnelle (20 à 25 p. 100), mais les arrondissements excentriques, à l'exception toutefois du 17^e (les Batignolles), sont généralement assez mal pourvus à cet égard.

Pour les superficies plantées, squares, jardins, c'est le 1^{er} arrondissement qui tient la tête avec les Tuileries, puis le 6^e avec le Luxembourg et le 5^e avec le Jardin des Plantes. Les cimetières laissent encore un rang élevé au 14^e et au 20^e arrondissement où se trouvent Mont-Parnasse et le Père-Lachaise.

C'est au îles de la Cité et de Saint-Louis que la Seine doit d'occuper une superficie notable du 1^{er} et du 4^e arrondissement.

Enfin, si l'on considère la partie du sol disponible, la seule où l'on puisse construire, on remarque qu'elle est à son minimum dans le 1^{er} arrondissement, où sont situés le Louvre et les Tuileries. Elle est au maximum, au contraire, dans le 11^e ar-

rondissement, où il y a beaucoup de cours et passages privés, et dans les arrondissements excentriques, où il y a encore un grand nombre d'espaces vides et de jardins maraichers.

C'est en rapportant la population à la surface disponible qu'on peut le mieux se rendre compte de son agglomération. Comme on devait s'y attendre, la population se concentre, jusqu'à étouffement, dans les arrondissements de la Bourse, de l'Hôtel-de-Ville et du Temple; en revanche, on respire à l'aise dans le 7^e arrondissement, dans celui de l'Élysée, mais surtout à Passy, où la population est dix fois moins dense qu'elle ne l'est dans les environs du Palais-Royal et de la Bourse. Après Passy, vient Vaugirard, où il reste encore beaucoup de jardins.

On peut voir par le rapprochement que nous avons fait de nos rapports avec ceux qui expriment la population spécifique, telle qu'on la fournit habituellement, qu'il y a quelques différences dans le classement des arrondissements. Toutefois dans les deux cas, le premier en ligne reste celui du Louvre, et le dernier, celui de Passy.

IV. Longueur des voies. — En nous plaçant au point de vue hygiénique, qui domine la question, la concentration des habitants peut être appréciée de plusieurs autres manières. On peut admettre, par exemple, que les arrondissements les plus aérés sont ceux qui, à superficie égale, comptent le moins grand nombre de mètres d'artères de circulation (avenues, rues ou boulevards). Or, si l'on fait abstraction de la surface occupée par la Seine, ainsi que par les squares ou cimetières, qui sont en dehors de la voie publique proprement dite, on obtient pour chaque arrondissement les chiffres ci-après, qui expriment la longueur cumulée des rues, avenues ou boulevards, correspondant à un hectare superficiel.

ARRON- DISSE- MENTS.	SUPERFICIE disponible construite ou à construire (voie publique comprise).	NOMBRE de mètres de rues.	NOMBRE de mètres de rues par hectare.	NOMBRE d'habitants par kilomètre de rues.
1 ^{er}	139	27,971	201	2,568
2 ^e	96	21,932	228	3,535
3 ^e	114	23,418	205	3,946
4 ^e	129	30,901	240	3,171
5 ^e	214	41,006	191	2,546
6 ^e	180	31,949	172	3,051
7 ^e	375	35,932	96	2,324
8 ^e	349	56,888	160	1,484
9 ^e	212	37,392	176	3,127
10 ^e	286	37,009	129	3,864
11 ^e	360	38,262	106	4,797
12 ^e	538	48,518	89	1,949
13 ^e	598	48,463	81	1,504
14 ^e	430	43,428	101	1,754
15 ^e	683	58,630	86	1,332
16 ^e	650	77,716	120	658
17 ^e	443	54,456	123	2,161
18 ^e	497	53,806	108	2,892
19 ^e	541	54,369	100	1,821
20 ^e	474	54,789	115	1,820
	7,308	876,835	120	2,268

Malgré le dégagement de l'Hôtel-de-Ville, de l'Hôtel-Dieu et de Notre-Dame, c'est encore l'arrondissement de l'Hôtel-de-Ville (le 4^e) qui présente le plus grand enchevêtrement de rues et de ruelles; il est suivi de près par les arrondissements

de la Bourse, du Temple et du Louvre, bien qu'on y ait fait également de grands percements, comme l'avenue de l'Opéra, le boulevard de Sébastopol, la rue Turbigo, la rue du Quatre-Septembre, etc. Dans les arrondissements du centre, le 7^e arrondissement, qui renferme les plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, se trouve être, au contraire, un de ceux qui, à surface égale, comptent le moins de voie publique, et on peut en dire autant de la plupart des arrondissements excentriques de la rive gauche.

Mais la multiplicité et la largeur des rues ne disent pas tout : ces rues sont plus ou moins peuplées. A cet égard, l'arrondissement qui tient la tête est le 11^e, celui de Popincourt; c'est qu'ici, quoique les rues soient peu nombreuses, comme elles sont coupées par un grand nombre de cours et de cités ouvrières, ce sont celles où la population abonde le plus. Le 10^e arrondissement, qui est le siège principal des ateliers où se fait l'article Paris, se rapproche, à ce point de vue, du 11^e, et n'est que très-peu au-dessous de l'arrondissement du Temple, où sont les Halles et les principaux marchés d'approvisionnement.

On remarque que Passy, cet arrondissement si clairsemé, est toutefois suffisamment pourvu de rues et de boulevards. Ce qui manque à ces voies, ce sont les habitants. C'est pour cela qu'avec un développement de rues égal à celui d'un arrondissement moyen, la population relative y est de trois à quatre fois moins élevé.

V. Largeur des voies. — Au point de vue de l'hygiène, la largeur des voies ne peut manquer d'avoir une influence marquée. Comme dans la longueur des rues figurent également les places et les quais, on ne peut, en rapportant la longueur des voies à leur superficie, connaître véritablement la largeur moyenne des rues proprement dites; toutefois, ce terme permet de comparer avec assez d'exactitude les divers arrondissements entre eux, car, bien que ces grands espaces contribuent indûment à agrandir la largeur moyenne des voies, ils n'en ont pas moins une action manifeste sur la salubrité des quartiers voisins.

La superficie du Champ-de-Mars, de l'Esplanade des Invalides et des avenues extrêmement larges qui rayonnent autour de l'École militaire, ou s'étendent le long des quais, est telle que la largeur moyenne de la voie publique se trouve portée dans le 7^e arrondissement à 29 mètres. Elle est de 21 mètres dans le 12^e et de 20 $\frac{1}{2}$ mètres dans l'arrondissement de l'Élysée; c'est aux Champs-Élysées évidemment qu'est dû ce résultat, car si l'on procède par quartiers, on trouve que celui des Champs-Élysées fournit une largeur moyenne de 30 mètres, tandis que ceux du faubourg du Roule et de la Madeleine n'offrent que 14 mètres à 14 $\frac{1}{2}$ mètres de largeur. Cette largeur se relève, il est vrai, à 18 mètres, dans le quartier relativement moderne de l'Europe.

Les voies les moins larges appartiennent, dans l'ancien Paris, au 2^e, 3^e, 4^e et 5^e arrondissements, et, dans le Paris annexé, aux arrondissements des Buttes-Chaumont et de Ménilmontant.

Voici, au surplus, comment les arrondissements se classent d'après la largeur moyenne de la voie publique :

Largeur maximum . . .	VII ^e , 29; I ^e , XII ^e , 21,4; VIII ^e , 21,5; XVII ^e , 19,5; XIII ^e , 19.
Largeur moyenne . . .	De 18,5 à 15,5, le VI ^e , le XIV ^e , le XVI ^e , le X ^e , le XI ^e , le XVIII ^e .
Largeur minimum . . .	De 15,5 à 12,0, le XV ^e , le IX ^e , le V ^e , le IV ^e et le III ^e ; le XIX ^e , 11,8; II ^e , 11,5; XX ^e , 10,6.

En 1817, la longueur totale des rues de Paris était de 220 kilomètres ; elle est de 875 aujourd'hui ; leur largeur moyenne était de 8^m,4, elle est aujourd'hui de 16 $\frac{1}{2}$ mètres. Le réseau actuel de Paris, avec une longueur quadruple, présente donc une largeur moyenne presque double. Mais n'insistons pas sur ce point, car nous aurions désiré, pour nous rendre un compte plus exact de la situation, que la superficie des esplanades, des places et des quais eût pu être séparée de la superficie de la voie publique proprement dite, c'est-à-dire de celle des rues et boulevards. On ne manquera pas de le faire à l'avenir.

Poursuivons cette étude sur la voirie parisienne.

VI. Voies plantées et non plantées. — Nous avons vu que, sur les 876,835 mètres de rue, qui forment la longueur totale des voies publiques de Paris, 204,563 constituent des voies plantées et 672,272 mètres des voies ordinaires, de sorte qu'on peut dire que près du quart de la voie est aujourd'hui plantée. Mais les différences sont considérables selon les divers arrondissements.

Dans le 16^e, le 13^e et le 7^e, la proportion varie de 37 à 34 p. 100.

Dans le 14^e, le 12^e, le 17^e et le 8^e, la proportion varie de 33 à 27 p. 100.

Dans le 19^e, le 18^e, le 2^e, le 11^e et le 15^e, elle se rapproche de la moyenne et varie de 26 à 18 p. 100.

Dans le 5^e, le 4^e, le 1^{er}, le 3^e et le 6^e, elle descend de 17 à 13 p. 100.

Enfin, le minimum des plantations se trouve dans le 10^e, où elle est de 12 p. 100 ; dans le 2^e, de 9 p. 100 et dans le 9^e, où elle n'est que de 4 p. 100.

Dans les arrondissements de l'ancien Paris, il n'y a que le 7^e et le 8^e arrondissement qui soient relativement riches en plantations ; tous les autres sont, à cet égard, au-dessous de la moyenne. Cette moyenne est, au contraire, dépassée par la plupart des arrondissements excentriques. Il est vrai de dire que ces nouveaux arrondissements se sont trouvés posséder, par suite de la suppression du mur d'octroi, une magnifique ligne de boulevards dits extérieurs, qu'il a suffi d'améliorer pour en faire de belles promenades. On peut ajouter que, bien qu'on ait fait beaucoup pour le centre de Paris, on a fait plus encore vers les limites de l'ancien Paris, car il y avait nécessité urgente de relier l'ancien Paris au Paris annexé.

VII. Égouts. — Les documents mis à notre disposition ne nous permettent pas de faire la description complète du magnifique système d'égouts dont la capitale se trouve aujourd'hui dotée ; il nous suffira de rappeler que la longueur des égouts existant actuellement est de 571,559 mètres, dont 510,329 pour les égouts ordinaires et 61,230 appartenant à la catégorie des grands collecteurs.

A un autre point de vue, 201,173 mètres d'égout ont été établis sous les voies plantées et 370,386 mètres sous les voies ordinaires ; il en résulte que sous les voies plantées il y a 986 mètres d'égouts par kilomètre de voie, et sous les voies ordinaires, 506 mètres seulement.

Les égouts sont d'ordinaire construits au milieu de la chaussée, mais il arrive souvent, principalement dans les voies plantées, qu'ils sont construits parallèlement sous les trottoirs. La longueur des doubles égouts est de 88,721 mètres. Il reste donc une longueur d'égouts à simple voie de 482,838 mètres. Cette déduction faite, il y aurait en moyenne 550 mètres d'égouts par kilomètre de voie, et si l'on voulait que toutes les voies en fussent pourvues sur toute la longueur, il resterait 450 mètres d'égouts à construire par kilomètre de chaussée, pour obtenir un réseau simple tout à fait complet.

Il nous a paru intéressant de chercher dans quelle proportion les divers arron-

dissements s'éloignent ou se rapprochent de ce dernier rapport. Nous donnons ci-dessous le résultat de ce calcul :

Arrondissements dans lesquels la proportion des égouts à construire varie :

Maximum.	} De 70 à 55 p. 100. Les 13 ^e , 20 ^e , 12 ^e , 15 ^e , 14 ^e arrondissements.
Moyenne.	} De 55 à 50 p. 100. Les 18 ^e , 19 ^e , 4 ^e arrondissements.
Minimum.	} De 40 à 30 p. 100. Les 10 ^e , 5 ^e , 1 ^{er} , 2 ^e , 11 ^e , 7 ^e arrondissements.

On voit par là que l'arrondissement le plus riche en égouts est le 8^e, et après le 8^e, le 3^e, le 9^e et le 17^e, tandis que ceux où il reste le plus à faire sont le 13^e, le 20^e, le 12^e, le 15^e et le 14^e.

En général, on peut dire que les arrondissements du centre sont convenablement pourvus, à l'exception pourtant du 4^e, tandis que les arrondissements excentriques, et principalement ceux de la rive gauche, laissent encore beaucoup à désirer sous ce rapport. Il y a beaucoup à faire également, sur la rive droite, dans le 20^e, le 19^e et le 18^e arrondissement.

Ajoutons, pour terminer ce que nous avons à dire sur les égouts, que sur les 74,740 maisons qu'on compte à Paris, il y en a 22,455, ou 30 p. 100 environ, qui sont pourvues d'un branchement d'égout.

Cette proportion varie ainsi qu'il suit par arrondissement :

De 72 à 65 p. 100.	Les 8 ^e , 1 ^{er} , 9 ^e arrondissements.
De 45 à 40 p. 100.	Les 4 ^e , 10 ^e , 3 ^e , 2 ^e , 5 ^e , 7 ^e arrondissements.
De 40 à 20 p. 100.	Les 6 ^e , 16 ^e , 11 ^e , 17 ^e , 12 ^e arrondissements.
De 20 à 10 p. 100.	Les 18 ^e , 16 ^e , 14 ^e , 13 ^e arrondissements.
Au-dessous de 10 p. 100.	Les 13 ^e , 14 ^e arrondissements.

Il résulte de ce rapprochement que, dans les riches arrondissements de l'Élysée, du Louvre et de l'Opéra, presque toutes les maisons sont reliées aux égouts, tandis que tout reste à faire pour ainsi dire dans les pauvres quartiers des Gobelins et de l'Observatoire. Il semble que, dans ce travail, on ait songé d'abord aux arrondissements de l'ancien Paris et principalement à ceux que leur élégance désignait à l'attention de nos édiles.

VIII. Nombre et valeur locative des maisons. — Nous quittons maintenant la voie publique pour nous occuper des maisons. Ce sera la dernière partie de notre travail.

Rappelons d'abord qu'il y a, à Paris, 74,740 maisons.

Ces maisons se répartissent sur un territoire disponible (et par là nous entendons le territoire total, distinction faite de la surface de la voie publique, des squares et de la Seine) de 5,858 hectares et sur une voie publique dont la longueur est, comme nous le savons, de 876,835 mètres; il y aurait donc en moyenne 85 maisons par kilomètre de rue et 13 maisons par hectare. Réciproquement, la superficie moyenne d'une maison (jardin et terrains vagues compris) serait de 784 mètres : nous avons vu qu'en ne tenant compte que des îlots de construction, ce que nous ne pouvons faire que pour la capitale entière, la superficie moyenne d'une maison descend à 613 mètres.

En ce qui concerne le nombre de maisons par hectare disponible, les arrondissements se classent ainsi qu'il suit :

De 32 à 20 maisons par hectare.	Les 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 1 ^{er} , 9 ^e , arrondissements.
De 20 à 15	— Les 6 ^e , 5 ^e , 11 ^e , 10 ^e arrondissements.
De 15 à 10	— Les 17 ^e , 8 ^e , 18 ^e , 20 ^e , 14 ^e arrondissements.
De 10 à 9	— Les 7 ^e , 12 ^e arrondissements.
De 8 à 7	— Les 15 ^e , 16 ^e , 19 ^e , 13 ^e arrondissements.

Si maintenant on compte le nombre des maisons par rue, le classement s'effectue ainsi :

150 à 100 maisons par kilom. de rue.	Les 11 ^e , 18 ^e , 2 ^e , 3 ^e arrondissements.
100 à 95	— Les 10 ^e , 14 ^e , 20 ^e arrondissements.
95 à 75	— Les 9 ^e , 17 ^e , 15 ^e , 6 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 1 ^{er} , 4 ^e , 5 ^e arrond.
75 à 60	— Les 19 ^e , 7 ^e arrondissements.
60 à 50	— Les 8 ^e , 16 ^e arrondissements.

Comme on devait s'y attendre, ce sont les arrondissements de la rive droite, où la population est le plus dense, qui renferment le plus de maisons par hectare disponible. Dans l'ancien Paris, le 7^e arrondissement et le 16^e sont au dernier rang; et au même rang figurent la plupart des arrondissements excentriques, à l'exception toutefois des 17^e, 18^e et 20^e qui tendent, sous ce rapport, à se rapprocher des anciens quartiers.

Tout autre est le classement des maisons par kilomètre de rue: il se trouve que le plus grand nombre des maisons appartient au 11^e, qui, comme on l'a déjà vu, possède les rues les plus peuplées; les quartiers de plaisance de l'Élysée et de Passy sont, au contraire, ceux qui en comptent le moins. Nous verrons plus loin comment ces quartiers favorisés rachètent cette infériorité.

On pourrait s'étonner de voir le 1^{er} arrondissement et le 4^e, qui sont relativement très-denses, figurer à un rang relativement éloigné par le nombre de leurs maisons par kilomètre de rue, mais cela tient à ce que les quais et la rue de Rivoli qui traversent ces deux arrondissements dans leur plus grande longueur, n'ont de maisons que sur un seul côté. D'une manière générale, il faut d'ailleurs observer que les maisons de Paris sont loin d'avoir partout la même importance. Peut-être pourrions-nous plus loin élucider cette partie de la question.

Il nous semble d'abord que cette importance peut se mesurer par le nombre d'habitants que renferme chaque maison et, à un autre point de vue, par la moyenne de leurs revenus mesurée par l'évaluation de leur richesse locative.

Les deux séries de rapports ci-dessous résument nos recherches à ce sujet :

ARRONDISSEMENTS.	HABITANTS par maison.	VALEUR locative moyenne par maison.	PART contributive par habitant.
1 ^{er}	33,1	18,713 fr.	566 fr.
2 ^e	33,8	22,584	669
3 ^e	38,1	13,795	362
4 ^e	41,2	10,005	243
5 ^e	33,4	6,503	195
6 ^e	36,2	10,131	280
7 ^e	34,8	10,820	311
8 ^e	25,1	19,310	770
9 ^e	33,5	21,025	627
10 ^e	38,9	12,824	329
11 ^e	33,9	6,566	194
12 ^e	24,2	4,444	184
13 ^e	19,0	2,454	129
14 ^e	17,7	2,341	134
15 ^e	15,6	2,277	147
16 ^e	12,5	4,329	347
17 ^e	23,7	4,500	190
18 ^e	25,5	3,703	145
19 ^e	24,5	3,008	159
20 ^e	18,6	2,093	112
Paris .	28,6	7,759	292

En ce qui concerne le peuplement des maisons, les arrondissements se classent ainsi :

Maximum.	{ 41,2 à 38,5. Les 4 ^e , 10 ^e , 3 ^e arrondissements.
	{ 36,2 à 33,8. Les 6 ^e , 7 ^e , 11 ^e , 2 ^e arrondissements.
Moyenne.	33,5 à 23,7. Les 9 ^e , 5 ^e , 1 ^{er} , 18 ^e , 8 ^e , 19 ^e , 12 ^e , 17 ^e arrondissements.
Minimum.	{ 19,0 à 17,7. Les 13 ^e , 20 ^e , 14 ^e arrondissements.
	{ 15,6 à 12,5. Les 15 ^e , 16 ^e arrondissements.

Si l'on range les maisons d'après l'importance de leurs revenus, le classement est loin d'être le même, comme on peut en juger par le classement suivant :

Maximum.	{ 23,000 à 17,500. Les 2 ^e , 9 ^e , 8 ^e , 1 ^{er} arrondissements.
	{ 14,000 à 10,000. Les 3 ^e , 10 ^e , 7 ^e , 6 ^e arrondissements.
Moyenne.	10,000 à 6,000. Les 4 ^e , 11 ^e , 5 ^e arrondissements.
Minimum.	{ 4,000 à 3,000. Les 17 ^e , 12 ^e , 16 ^e , 19 ^e , 18 ^e arrondissements.
	{ 2,500 à 2,000. Les 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e , 20 ^e arrondissements.

On sait que des maisons peuvent être très-peuplées, comme celles du 4^e arrondissement par exemple, et ne donner que des revenus relativement faibles. A l'autre extrémité de l'échelle, l'arrondissement de Passy, où les maisons renferment le minimum des locataires offrent néanmoins un revenu plus élevé que d'autres arrondissements qui lui sont supérieurs pour le nombre des habitants que chacune de leurs maisons renferment.

Quoi qu'il en soit, ce sont les arrondissements de la Bourse, de l'Opéra, de l'Élysée et du Louvre qui tiennent le premier rang pour le revenu moyen de leurs maisons. Ce revenu est près de 10 fois plus élevé que celui des arrondissements des Gobelins, de l'Observatoire, de Vaugirard et de Mémilmontant.

On comprend que ce revenu dépend de causes complexes et même opposées, car il résulte non moins de la multiplicité des locataires, que de la richesse propre des immeubles, et par conséquent de l'état de fortune de ceux qui les habitent. C'est pour cela que les arrondissements ne se classent pas tout à fait comme ci-dessus quand on cherche la part contributive de chaque habitant dans la valeur locative de chaque maison :

Maximum.	{ 770 à 625. Les 8 ^e , 2 ^e , 9 ^e arrondissements.
	{ 575 à 360. Les 1 ^{er} , 3 ^e arrondissements.
Moyenne.	350 à 250. Les 16 ^e , 10 ^e , 7 ^e , 6 ^e , 4 ^e arrondissements.
Minimum.	{ 200 à 150. Les 5 ^e , 11 ^e , 17 ^e , 12 ^e , 19 ^e , 15 ^e arrondissements.
	{ 150 à 110. Les 18 ^e , 14 ^e , 13 ^e , 20 ^e arrondissements.

Ce dernier classement indique avec assez de précision le degré de richesse des habitants de chaque arrondissement.

Toutefois, de ce qu'un habitant paie plus ou moins de loyer dans tel ou tel arrondissement, il n'en faut pas nécessairement déduire que la valeur propre des propriétés suit le même mouvement. Pour apprécier cette valeur, il est nécessaire de tenir compte de la superficie que les maisons occupent sur le sol, du nombre de leurs étages, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une propriété du 8^e arrondissement, habitée par de riches familles ou des locataires opulents, occupe avec son jardin ou sa cour, un espace bien plus étendu qu'une propriété du 2^e arrondissement qui, quoique supposée moins richement habitée, est obligée de gagner en hauteur ce qui lui manque en superficie, pour arriver à loger un bien plus grand nombre d'habitants.

En ne considérant que la propriété bâtie, nous avons vu que la superficie moyenne d'une maison peut être évaluée à 613 mètres carrés, mais si l'on rattache à la propriété bâtie, avec laquelle on a confondu les jardins ou terrains vagues, cette superficie moyenne s'élève à 784 mètres. Les documents mis à notre disposition ne nous permettant pas, et c'est là un *desideratum* qui ne peut manquer d'être comblé, de séparer ces terrains de la superficie bâtie proprement dite, nous nous trouvons réduit, pour mesurer la superficie moyenne d'une propriété à confondre ces terrains avec la superficie bâtie, dans la comparaison qu'il y a lieu de faire à cet égard entre les divers arrondissements.

C'est sous cette réserve que nous avons établi le classement ci-après :

Étendue moyenne d'une propriété, par arrondissement.

(Arrondissement moyen : 784.)

300 à 500 mètres carrés.		500 à 600 mètres carrés.		600 à 1,000 mètres carrés.		1,000 à 1,200 mètres carrés.		1,200 à 1,400 mètres carrés.	
2° . .	310	6° . .	501	17° . .	684	12° . .	1,120	16° . .	1,248
3° . .	363	5° . .	512	18° . .	686	7° . .	1,146	13° . .	1,334
4° . .	380	11° . .	536	8° . .	693	15° . .	1,181		
1 ^{er} . .	429	10° . .	362	20° . .	772	19° . .	1,190		
9° . .	466			14° . .	819				

Ainsi, sans sortir des quartiers du centre, on voit que les propriétés du 8° arrondissement occupent une surface plus que double de celle des propriétés du 2° arrondissement; cette surface comparative est même presque le triple dans le 7° arrondissement.

La petite étendue relative des propriétés influe naturellement sur le revenu des maisons rapporté à leur étendue superficielle. Toutefois, le classement des arrondissements se trouve modifié par la richesse propre des immeubles; c'est ce qu'il est facile de constater en consultant le tableau ci-après :

Revenu moyen d'une propriété, par mètre carré.

(Arrondissement moyen : 9 fr. 92 c.)

75 à 35 fr.		30 à 154 fr.		15 à 5 fr.		5 à 3 fr.		3 fr. et au-dessous.	
2° . .	73'29	8° . .	27'85	5° . .	12'71	12° . .	4'25	14° . .	2'89
9° . .	45 07	4° . .	26 21	11° . .	12 22	16° . .	3 46	20° . .	2 71
1 ^{er} . .	43 68	10° . .	21 02	7° . .	9 45	19° . .	3 33	15° . .	1 93
3° . .	38 20	6° . .	20 4	17° . .	6 57			13° . .	1 84
				18° . .	5 39				

Si le 2° arrondissement, où les maisons occupent le moins d'espace, est au premier rang pour le revenu d'un mètre superficiel, et si, par une raison toute opposée, le 13° reste, pour le revenu du mètre au dernier rang, on peut remarquer que l'arrondissement de l'Opéra, qui était au 5° rang, remonte au 2°. L'arrondissement de l'Élysée, qui occupait le 11° rang, remonte au 5°; celui du Palais-Bourbon monte du 15° rang au 11°, celui de Passy du 19° rang au 15°.

En revanche, le 4°, celui de l'Hôtel-de-Ville, descend du 3° rang au 6°; le 11°, du 8° rang au 10°, etc.

On peut conclure de ces variations que le 2° arrondissement, par exemple, est à la fois aggloméré et riche, tandis que le 4°, tout en étant à peu près aussi aggloméré, est relativement plus pauvre.

De même, si l'on compare le 10° au 11° arrondissement, on trouve que ce der-

nier, avec des maisons plus resserrées, donne néanmoins un revenu par mètre superficiel plus élevé. Ces deux arrondissements, quoique contigus, ont donc, au point de vue de leur richesse relative, un caractère bien différent.

IX. Nombre et valeur des locations. — Les 74,740 maisons de Paris comportent 1,022,539 locations, dont le tiers environ, 337,587, est consacré à l'industrie, et les deux autres tiers, 684,952, servent à l'habitation.

Dans le tableau suivant, nous donnons, par arrondissement, le nombre moyen de locaux de chaque catégorie par maison, en rapprochant du nombre de locaux d'habitation le nombre des individus qui les habitent.

ARRONDIS- SEMENTS.	LOCAUX PAR MAISON			HABITANTS par local d'habitation.
	industrielle.	d'habitation.	Total.	
1 ^{er}	7.3	10.6	17.9	3.1
2 ^e	8.4	10.8	19.2	3.1
3 ^e	7.6	13.4	21.0	2.9
4 ^e	6.0	13.5	19.5	3.1
5 ^e	6.7	11.2	17.9	3.0
6 ^e	6.9	11.6	18.5	3.1
7 ^e	4.4	10.8	15.2	3.2
8 ^e	4.6	6.9	11.5	3.6
9 ^e	5.0	12.0	17.0	2.8
10 ^e	5.8	14.4	20.2	2.7
11 ^e	5.0	12.5	17.5	2.7
12 ^e	5.2	8.0	13.2	3.0
13 ^e	3.2	6.9	10.1	2.7
14 ^e	3.0	6.4	9.4	2.8
15 ^e	3.1	5.6	8.7	2.7
16 ^e	2.2	3.9	6.1	3.2
17 ^e	3.2	8.4	11.6	2.8
18 ^e	3.6	8.9	12.5	2.8
19 ^e	4.2	8.6	12.8	2.9
20 ^e	2.7	6.8	9.5	2.7
Paris . .	4.5	9.1	13.7	2.9

Il résulte de ces chiffres que chaque maison de Paris contient, en moyenne, de 13 à 14 locaux séparés, dont 4 à 5 restent à l'industrie ou au commerce, et 9 à l'habitation. Chaque local d'habitation comporte d'ailleurs un peu moins de 3 individus. Quoique, à ce dernier point de vue, les différences soient assez faibles, on voit cependant que les locaux d'habitation les mieux remplis sont ceux du 8^e, du 7^e et du 16^e arrondissement, où il y a un nombre relativement plus grand d'hôtels ou de maisons de famille.

Pour le nombre de locaux industriels par maison, c'est le 2^e, puis le 3^e et le 1^{er} qui en comptent le plus, tandis qu'ils sont très-rares à Passy et à Ménilmontant.

Pour le nombre des locaux d'habitation, c'est le 10^e arrondissement et, après lui, le 4^e et le 3^e qui en renferment le plus; le nombre de ces locaux par maison est au contraire réduit dans l'arrondissement de l'Élysée, et surtout dans celui de Passy. Il y en a relativement peu également, mais pour un tout autre motif, celui de l'exiguïté des habitations, dans les arrondissements excentriques des Gobelins, de l'Observatoire, de Vaugirard et de Ménilmontant.

En général, c'est-à-dire en considérant les locaux dans leur ensemble, on voit que c'est le 3^e arrondissement, celui du Temple, où les maisons en offrent le

plus; le 3^e arrondissement est suivi du 10^e. En revanche, ce sont les maisons de Passy qui en comptent le moins, et Passy ressemble à cet égard aux arrondissements excentriques de Ménilmontant, de l'Observatoire et de Vaugirard. C'est là, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà indiqué, que sont les plus petites maisons.

Il ne sera pas sans intérêt, en terminant, de donner un aperçu de la valeur moyenne des locaux soit industriels, soit d'habitation, de chaque arrondissement.

Cette recherche est résumée dans le tableau suivant :

VALEUR MOYENNE D'UNE LOCATION			
	industrielle.	d'habitation.	Moyenne des locations.
1 ^{er}	1,467 fr.	756 fr.	1,046 fr.
2 ^e	1,849	658	1,177
3 ^e	1,024	446	656
4 ^e	767	395	513
5 ^e	377	356	364
6 ^e	524	563	548
7 ^e	498	795	713
8 ^e	880	2,196	1,673
9 ^e	1,659	1,066	1,238
10 ^e	1,041	471	633
11 ^e	617	277	373
12 ^e	478	244	336
13 ^e	382	177	242
14 ^e	312	223	252
15 ^e	350	211	258
16 ^e	434	864	708
17 ^e	461	359	387
18 ^e	390	257	295
19 ^e	485	215	304
20 ^e	291	189	219
Paris .	735	485	567

Le rapprochement des deux premières colonnes montre que, dans presque tous les arrondissements de Paris, le prix des locations industrielles est plus élevé, et quelquefois de beaucoup, que celui des locations d'habitation. Toutefois, dans l'arrondissement de l'Élysée, c'est le contraire qui se produit, et les locations d'habitation y sont de deux à trois fois plus chères que celles des boutiques. On peut en dire autant, mais à un moindre degré, de l'arrondissement de Passy, et de deux arrondissements de la rive gauche, le Luxembourg et le Palais-Bourbon.

Pour les locaux pris dans leur ensemble, le loyer le plus élevé appartient au 8^e arrondissement, et ensuite aux 9^e, 2^e, 1^{er} et 16^e.

En ce qui concerne les locations industrielles, c'est l'arrondissement de la Bourse qui tient la tête, suivi du 9^e, du 1^{er}, du 10^e et du 3^e.

Quant aux locations d'habitation proprement dite, l'arrondissement de l'Élysée est considérablement avancé par rapport à celui de l'Opéra, qui vient immédiatement après les arrondissements de la Bourse et du Louvre; ces derniers sont suivis à une assez forte distance par ceux du Palais-Bourbon et de Passy.

Malgré les embellissements répartis assez également sur toute la surface de Paris, ce sont encore les arrondissements qu'on vient de citer qui constituent la partie la plus riche et la plus élégante de la capitale.

On sera peut-être surpris de constater que, sur les 684,952 locaux d'habitation

qu'il y a, à Paris, on n'en compte que 1,834 dont la valeur dépasse 10,000 fr. Ces locaux exceptionnels se répartissent ainsi qu'il suit par arrondissement :

1 ^{er} . . . 67	6 ^e . . . 22	11 ^e . . . 2	16 ^e . . . 143
2 ^e . . . 46	7 ^e . . . 284	12 ^e . . . 3	17 ^e . . . 22
3 ^e . . . 2	8 ^e . . . 978	13 ^e . . . 2	18 ^e . . . 3
4 ^e . . . 3	9 ^e . . . 243	14 ^e . . . 3	19 ^e . . . 3
5 ^e . . . 5	10 ^e . . . 9	15 ^e . . . 0	20 ^e . . . 2

D'où il résulte que plus de la moitié de ces riches locations appartiennent à l'arrondissement de l'Élysée; enfin le nombre de ces locaux n'a une certaine importance que sur les arrondissements du Palais-Bourbon, de l'Opéra et de Passy.

La contre-partie n'est pas moins intéressante à étudier. Si l'on ne considère que les petits locaux, ceux dont la valeur locative est au-dessous de 300 fr., on trouve que leur nombre s'élève à 468,641 ce qui équivaut à plus des $\frac{2}{3}$ du total. A cet égard, les divers arrondissements se classent ainsi :

Proportion p. 100 des locaux au-dessous de 300 fr.

1 ^{er} groupe.	13 ^e . . . 94	2 ^e groupe.	12 ^e . . . 84	3 ^e groupe.	4 ^e . . . 63	4 ^e groupe.	6 ^e . . . 54
	20 ^e . . . 93		18 ^e . . . 79		7 ^e . . . 62		2 ^e . . . 47
	19 ^e . . . 89		11 ^e . . . 78		10 ^e . . . 59		1 ^{er} . . . 44
	15 ^e . . . 89		5 ^e . . . 70		3 ^e . . . 57		9 ^e . . . 35
	14 ^e . . . 87		17 ^e . . . 67		16 ^e . . . 57		8 ^e . . . 33

X. Conclusion. — Il nous a paru intéressant de rapprocher de chacun de ces groupes une série de rapports qui nous ont semblé propres à mesurer leur degré relatif de misère. Ce sera la conclusion de notre travail.

	1 ^{er} groupe.	2 ^e groupe.	3 ^e groupe.	4 ^e groupe.	
Moyennes par groupe.	Petits locaux . . .	90	76	60	43
	Mortalité générale	2.94	2.62	2.37	1.74
	Décès à domicile.	2.26	1.98	1.60	1.29
	Décès aux hôpitaux	0.72	0.64	0.57	0.25
	Indigents inscrits au bureau ^{au} de bien- faisance	9.77	6.18	4.16	2.57
	Malades nécessi- teux secourus à domicile	3.68	1.79	1.29	0.69

On voit, par le rapprochement que nous venons de faire entre ces quatre groupes, que les arrondissements annexés sont presque tous parmi ceux où la mortalité est la plus grande, où il y a le plus de décès aux hôpitaux, le plus d'indigents ou de nécessiteux, et enfin le plus de locaux à bas prix. Ceci se remarque notamment pour les 20^e et 13^e arrondissements, où, pour ne parler que des maisons, on en compte plus des $\frac{2}{3}$ dont la valeur locative est au-dessous de 300 fr.

D'un autre côté, les 8^e et 9^e arrondissements, qui ont la mortalité la moins forte, ont aussi le moins d'indigence et le moins de locaux de la dernière catégorie.

Si l'on compare le premier groupe, qu'on peut regarder à bon droit comme le plus pauvre, à l'ensemble des cinq arrondissements qui forment le groupe de la population la plus aisée, on trouve que le groupe pauvre a relativement deux fois plus de locaux à bas prix.

La mortalité générale y est . . . 1.80 fois plus élevée.

Et la mortalité à domicile y est . . 1.41 fois plus élevée.

La mortalité dans les hôpitaux y est 3 fois plus forte.

Et l'indigence enfin y est 4 fois plus considérable.

Ces contrastes sont frappants, mais ne doivent pas étonner dans une capitale où, comme dans toutes les grandes villes civilisées, le luxe le plus effréné côtoie à chaque pas la plus extrême misère.

TOUSSAINT LOUA.
